

Plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes III — 2021-2025
Plan de mise en œuvre au niveau national — CLIP Algérie

Le « *Plan de mise en œuvre au niveau national* » – CLIP Algérie offre des lignes directrices pratiques pour la promotion de l'égalité hommes/femmes dans la programmation de la Délégation. Le CLIP représente donc un engagement concret pour contribuer à la mise en œuvre globale du « [Plan d'action sur l'égalité entre les hommes et les femmes III — 2021-2025](#) » (GAP 3), et ce à travers les actions de coopération convenues entre l'UE et l'Algérie au titre du « *Programme indicatif pluriannuel en faveur de l'Algérie 2021-2027* » (C(2022)4470).

Ce programme contemple notamment trois priorités stratégiques : la transition énergétique et l'action climatique ; la gouvernance économique et le développement local ; la croissance diversifiée, durable et inclusive, les emplois y compris verts et numériques.

Dans ce cadre, la Délégation focalisera son action en faveur de l'égalité hommes/femmes sur un seul domaine d'engagement thématique parmi ceux prévus par le GAP 3 : « **Promouvoir les droits économiques et sociaux et garantir l'autonomisation des filles et des femmes** ». Plus particulièrement, la Délégation assurera l'incorporation de **trois résultats/indicateurs** relevant de ce domaine, selon le schéma ci-dessous.

Le but de cet exercice est d'encourager la participation économique des femmes ; de prévenir la déperdition de capital humain en comblant l'écart entre l'enseignement supérieur et le marché du travail salarié ou l'auto-entreprenariat ; et d'appuyer l'inclusion économique et sociale des femmes dans les milieux ruraux.

Cette orientation stratégique s'inscrit dans les engagements communs de l'UE et de l'Algérie sur [l'objectif de développement durable 5](#) : parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.

Domaine d'engagement thématique : Promouvoir les droits économiques et sociaux et garantir l'autonomisation des filles et des femmes

R3. Amélioration de l'accès des femmes, dans toute leur diversité, aux services et produits financiers, ainsi qu'aux ressources productives

Mesuré par : Nombre de bénéficiaires [de l'action UE ou Team Europe], ventilé au moins par sexe, **ayant accès à des services financiers** : a) entreprises, b) particuliers (Indicateur 2.13 du cadre de résultats de l'UE)

R4. Les femmes, dans toute leur diversité, disposent d'un accès renforcé aux possibilités d'entrepreneuriat, y compris d'entrepreneuriat social, et à des moyens de subsistance de substitution, et participent davantage à l'économie verte et circulaire

Mesuré par : Nombre de femmes bénéficiaires de services de développement des entreprises [grâce à l'action UE ou Team Europe] **ayant fait enregistrer leur propre entreprise, y compris une entreprise sociale**, i) en général ; ii) dans le secteur de l'économie verte ; dans le secteur de l'économie circulaire

R6. Réduction des disparités de genre en ce qui concerne l'inscription, la progression et la poursuite des études des femmes, des hommes, des filles et des garçons, à tous les niveaux d'éducation et d'apprentissage, tout au long de la vie

Mesuré par : Nombre de femmes **ayant bénéficié de programmes d'enseignement et de formation professionnels/de développement des compétences et d'autres politiques actives du marché du travail** [grâce à l'action UE ou Team Europe] **ayant débouché sur un emploi**, par rapport au nombre d'hommes